

Image not found or type unknown



Plus value immobilière sur auto-construction

Par **DURAND Veronique**, le **10/04/2018** à **12:04**

Bonjour,

je vais vendre un immeuble que mon mari et moi-même avons construit en 1998.
Malheureusement, toutes les factures que nous avons conservées ont été détruites lors d'une inondation.

Pouvez-vous m'indiquer comment sera calculée le montant de la plus value ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Véronique DURAND.